

Code de conduite des tiers

Chez FirstBank DRC SA, nous sommes résolument engagés à mener nos activités dans le respect des normes les plus élevées en matière d'intégrité, de transparence et de comportement éthique. Cet engagement s'étend à nos relations avec l'ensemble de nos partenaires, notamment les fournisseurs, les prestataires de services, les entrepreneurs et les consultants. Ce code de conduite des tiers vise à définir nos attentes en matière de pratiques commerciales responsables et à encourager des partenariats éthiques, conformes et durables.

Nos Attentes :

Nos attentes envers nos partenaires, y compris les fournisseurs, entrepreneurs, consultants et prestataires de services, sont les suivantes :

1. **Conformité légale** : Nous attendons de nos partenaires qu'ils se conforment à toutes les lois, réglementations et normes industrielles locales et internationales applicables, et veillent à ce que leurs opérations respectent ces exigences ;
2. **Comportement commercial responsable** : Nous exigeons que nos partenaires agissent de manière éthique et légale, en préservant leur intégrité dans toutes les interactions commerciales. Cela inclut la mise en place de processus pour prévenir les comportements inappropriés et fournir des informations exactes lors des évaluations de diligence raisonnable ;
3. **Lutte contre la corruption et les pots-de-vin** : Nous appliquons une politique stricte de tolérance zéro envers la corruption et le pot-de-vin. Nos partenaires doivent éviter toute forme de pot-de-vin, d'extorsion ou de corruption dans le cadre de leurs activités ;
4. **Politiques relatives aux cadeaux** : Pour éviter les conflits d'intérêts et promouvoir la transparence, nos partenaires doivent adhérer à notre politique approuvée en matière de cadeaux et d'hospitalité. Tous les cadeaux reçus doivent être déclarés, et les cadeaux en espèces sont interdits ;
5. **Respect des droits de l'homme** : Nous attendons de nos partenaires qu'ils traitent leurs employés avec dignité et respect, en interdisant toute forme de harcèlement, de discrimination ou de travail des enfants, tout en garantissant une rémunération équitable et de bonnes conditions de travail ;
6. **Responsabilité environnementale** : Nous encourageons nos partenaires à opérer de manière durable, en se conformant à toutes les lois et réglementations environnementales pertinentes et en s'efforçant de minimiser leur impact sur l'environnement ;
7. **Protection des données et sécurité** : Nos partenaires doivent gérer les informations personnelles et sensibles de manière responsable, conformément

aux exigences légales relatives à la confidentialité des informations, à la protection des données et aux politiques internes de FirstBank DRC SA ;

8. **Protection des lanceurs d'alerte** : Nous encourageons la transparence et la responsabilité en protégeant les lanceurs d'alerte contre les représailles. Les partenaires ne doivent pas punir leurs employés qui signalent des comportements contraires à l'éthique.

Engagement en faveur de la communication et la conformité :

Nous surveillons la conformité de nos partenaires à notre Code de conduite et attendons d'eux qu'ils communiquent ces principes à tous les employés impliqués dans la fourniture de services à FirstBank DRC SA. De plus, nous exigeons une reconnaissance annuelle de la part de nos partenaires, confirmant leur compréhension et leur engagement envers notre Code de conduite.

Signalement des comportements inappropriés :

Nous encourageons tous nos partenaires à signaler tout soupçon ou comportement inapproprié, en utilisant les canaux mis à leur disposition. Nous garantissons l'anonymat des signalements ainsi que la protection des lanceurs d'alertes.

Canaux de signalement :

Pour toute violation suspectée, veuillez contacter les canaux ci-dessous :

1. **Courriel** : Denonciation@fbnbankrdc.com.
2. **Lignes d'assistance téléphonique** :
 - Directeur Général : +243 832 222 243 ;
 - Directeur de l'Audit interne : +243 817 110 025 ;
 - Directeur du Contrôle interne : +243 817 117 268 ;
 - Directeur de la Conformité : +243 817 117 269 ;
 - Directeur Exécutif du Groupe FirstBank (Treasury & International Banking) : +234 802 236 9045 ;
 - Directeur de la Conformité du Groupe FirstBank : +234 907 036 6416,
 - Président du Comité d'Audit du Groupe FirstBank : +234 907 028 8147 ;

Pour tout renseignement, veuillez contacter : contact.fbnbankrdc@firstbankgroup.com

Conclusion

Chez FirstBank DRC SA, nous sommes convaincus qu'une collaboration fondée sur l'intégrité, la transparence et la responsabilité est essentielle pour créer une valeur durable. Avec nos partenaires, nous nous engageons à avoir un impact positif sur les

communautés dans lesquelles nous opérons et à promouvoir un environnement commercial équitable et éthique.